



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
de l'action territoriale**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L.180-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Système d'endiguement de Navarre situé sur la commune d'Évreux
Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton

Il sera procédé du lundi 16 juin 2025 à 9h00 au mardi 16 septembre 2025 à 18h00, soit pour une durée de 3 mois consécutifs, à une consultation du public par voie électronique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton pour le système d'endiguement de Navarre (non soumis à évaluation environnementale) situé sur la commune d'Évreux.

Une réunion publique d'ouverture de la consultation du public est prévue le 18 juin 2025 à 19h00 à la salle des fêtes de l'association Jeanne d'Arc – 45 rue Saint-Germain 27 000 Evreux.

Monsieur Christian BAÏSSE, responsable sûreté industrielle, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Hervé BILLIET, consultant en gestion des risques majeurs, est désigné en qualité de suppléant du commissaire-enquêteur.

Afin d'informer le public, et recevoir ses éventuelles observations, le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition lors d'une permanence à la mairie d'Évreux le samedi 13 septembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier dématérialisé sur le site de la préfecture de l'Eure l'adresse suivante : www.eure.gouv.fr

Rubriques : Actions de l'État/Environnement/Consultations, enquêtes publiques et participation du public par voie électronique (PPVE)/Autorisation environnementale-Consultation du public

Les observations et propositions du public pourront être déposées, pendant la durée de la consultation par courriel à l'adresse endiguementnavarre@democratie-active.fr ou directement sur le site internet dédié à la consultation <https://www.democratie-active.fr/demande-autorisation-environnementale-systeme-endiguement-navarre-evreux/>

Elles pourront également être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Eure
DCAT – SJIPE – MEA
Boulevard Georges Chauvin - CS 40011
27 020 Évreux

Les dépôts d'observations peuvent se faire pendant toute la durée de la consultation du public de manière anonyme ou non. En cas de déposition non anonyme, le public est informé que les données sont susceptibles d'être mises en ligne.

Toutes informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de Kevin CAILLEBOTTE, coordinateur Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton, à l'adresse mail suivante : kevin.caillebotte@smabi.fr

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est le préfet de l'Eure.

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet de la préfecture, affiché en préfecture, dans les communes d'Évreux et d'Arnières-sur-Iton, et sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

